

# Démarche environnementale dans le tourisme

*Mardi 23 mars 2010*

*Belle Ile en Mer*

*Élisabeth FERRO-VALLÉ*



**afnor**  
CERTIFICATION



**Groupe international** de services organisé autour de 4 grands domaines de compétences :

Normalisation

Édition  
de solutions  
et services  
d'information

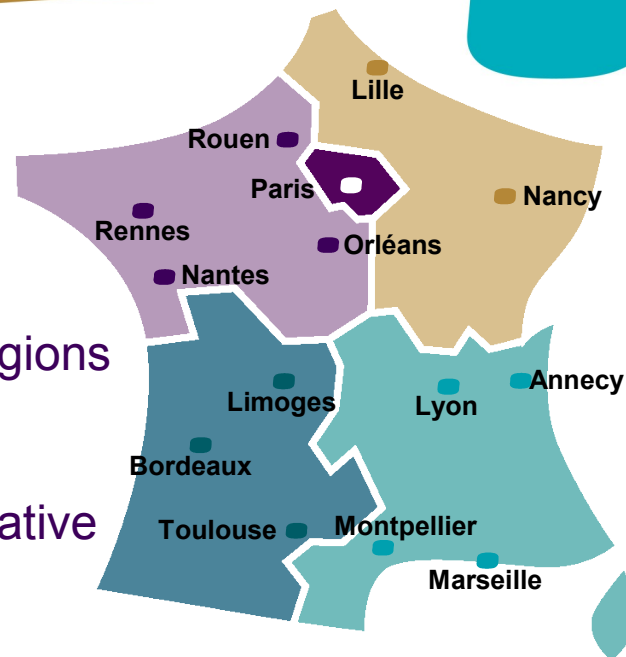
Formation  
&  
conseil

Évaluation  
et certification

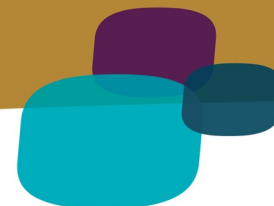
**Particularité** : La mission de normalisation et diffusion de normes est reconnue d'intérêt général ( Décret 1984)

# Une présence affirmée en régions

- **Un réseau actif** dans toutes les régions de France 14 délégations régionales
- **Un accès** à toute l'information normative et réglementaire.
- **De nombreuses rencontres** sur les sujets d'actualité.
- **Un partenariat** avec tous les acteurs économiques pour répondre à des besoins régionaux collectifs.
- **Des informations et des conseils** sur toutes les prestations du Groupe.



Accueillir  
Orienter  
Échanger  
Anticiper  
Participer  
Mobiliser  
Construire



## Implantations dans 28 pays

*Des relations commerciales avec plus de 90 pays.*

Afrique de l'Ouest

Afrique du Sud

Algérie

Allemagne

Bulgarie

Canada

Chine

Corée

Etats-Unis

France

Grande-Bretagne

Inde

Indonésie

Iran



Italie

Japon

Liban

Malaisie

Maroc

Mexique

Pakistan

Roumanie

Russie

Taiwan

Thaïlande

Tunisie

Turquie

Vietnam



Nos représentations



Présence de nos clients

# Les écolabels

-

## Généralités



**afnor**  
CERTIFICATION



## ● Les écolabels officiels (type I) :

→ Marque NF Environnement



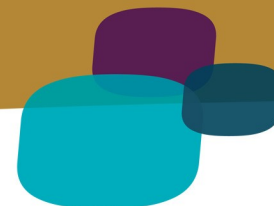
→ Ecolabel Européen



## ● Selon la norme **EN ISO 14 024** :

→ Un éco-produit est un produit de qualité qui génère moins d'impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie

→ Certification par tierce partie



- Aujourd'hui plus de **50 familles de produits** pour les deux labels écologiques pour 300 entreprises en France et plus de 900 en Europe



- jardinage
- papeterie
- bricolage / décoration
- bazar
- électroménager et appareils électriques
- emballage
- détergence
- audiovisuel et informatique
- ameublement
- textiles
- hébergement touristique
- campings



## ● But :

- **Réduire les impacts sur l'environnement** dus à l'activité de fabrication du produit ou du service en :
  - Limitant la consommation d'énergie et d'eau,
  - Limitant la production de déchets,
  - Favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et de substances moins dangereuses pour l'environnement,
  - Promulguant communication et éducation environnementale,

## ● Objectif :

- **Valoriser les produits ou services** plus respectueux de l'environnement.





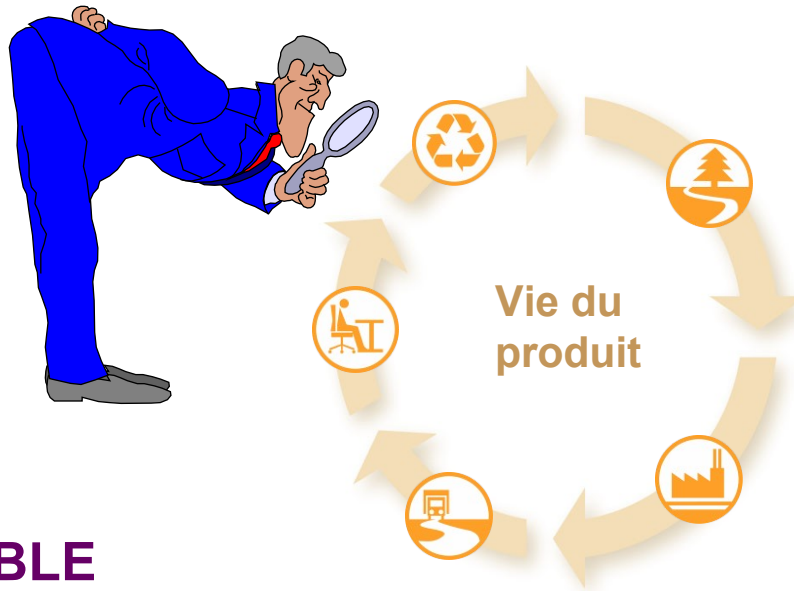
- Une démarche volontaire,
- Une approche multi-critères,
- Une exigence d'aptitude à l'usage,
- Une reconnaissance dans les 27 pays de l'UE,
- Un champ d'action large : produits et services concernés (25 familles dont 2 dans les services),
- Une intégration dans une stratégie plus large :

**le développement durable**



## CRÉDIBLE

- Basé sur des études scientifiques
- Supporté par les Pouvoirs publics



## FIABLE

- Certifié par un Organisme indépendant et compétent

## VISIBLE

- Facile à reconnaître



## Commission - EUEB (Conseil Européen de l'Ecolabel)

Groupes de Travail  
par famille de produits

Groupe politique  
Groupe Marketing  
Groupe de Coopération  
et de Coordination

Organismes  
compétents

Industries  
Associations environnementales  
Associations  
de consommateurs  
Syndicats

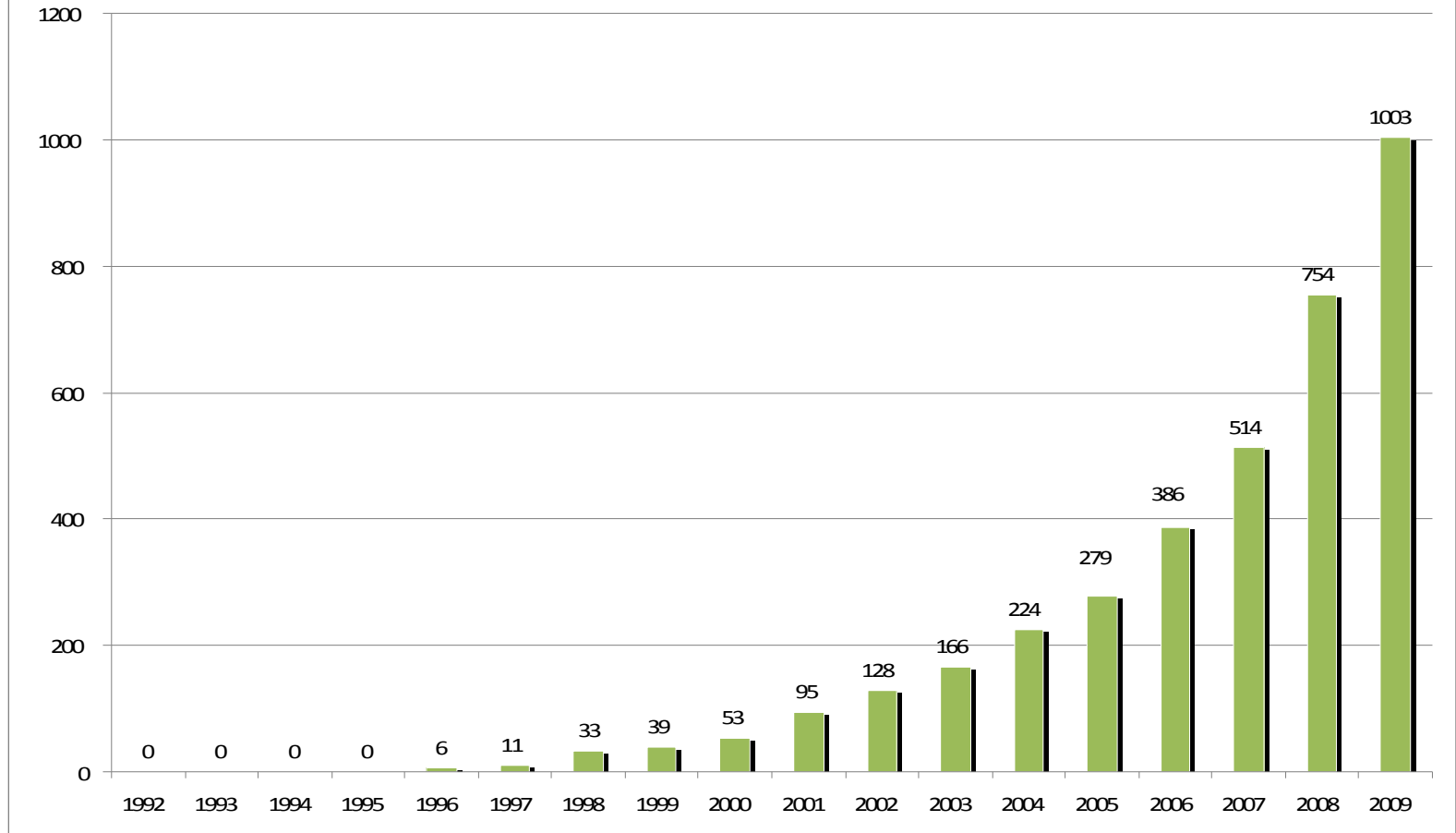
Groupes d'intérêt



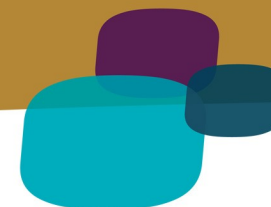
# Evolution du nombre de titulaires Ecolabel européen



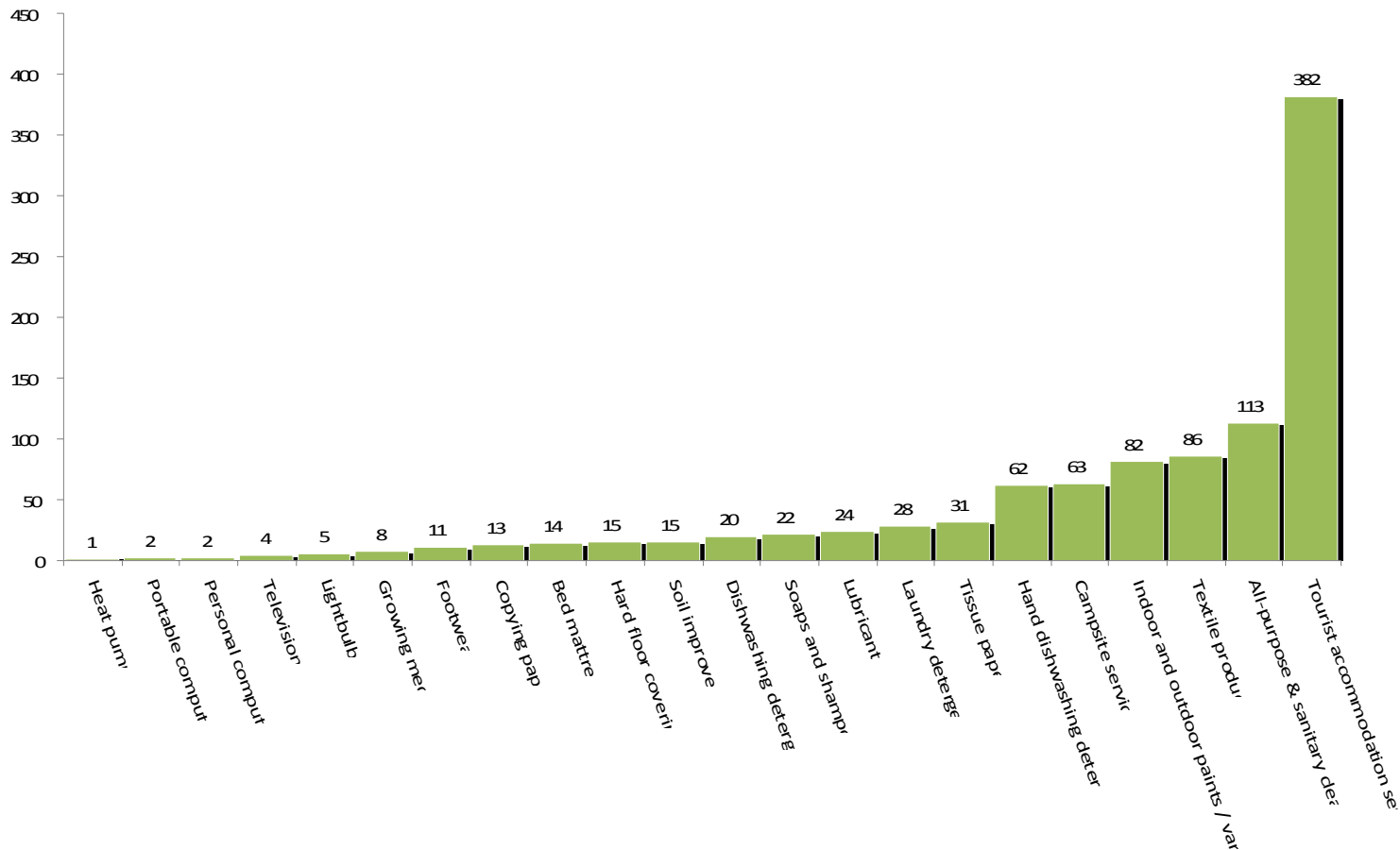
Evolution of the Total Number of Licences from 1992 to 2009\*  
\*Up to 31/12/2009



# Nombre de certifiés par produit ou service



## Ecolabel Licences by Product Group



# L'Ecolabel européen - Hébergement touristique

## Camping

*Caractéristiques*



**afnor**  
CERTIFICATION



- Décision du 9 juillet 2009  
(précédente : 4 avril 2003)
- Durée de la décision 4 ans  
(juillet 2013)
- Aujourd'hui :
  - 60 certifiés en France
  - 2 en Bretagne
  - 290 en Europe



## CHAMP D'APPLICATION



- Mise à disposition d'une chambre d'hôtel convenablement équipée (incluant au minimum un lit) pour une durée d'une nuit, offerte en tant que prestation principale à des touristes, voyageurs et pensionnaires.
- La prestation pourra inclure, en plus de la nuit d'hôtel, un service de restauration, des activités sportives, un espace bien-être et/ou l'utilisation d'espaces verts.





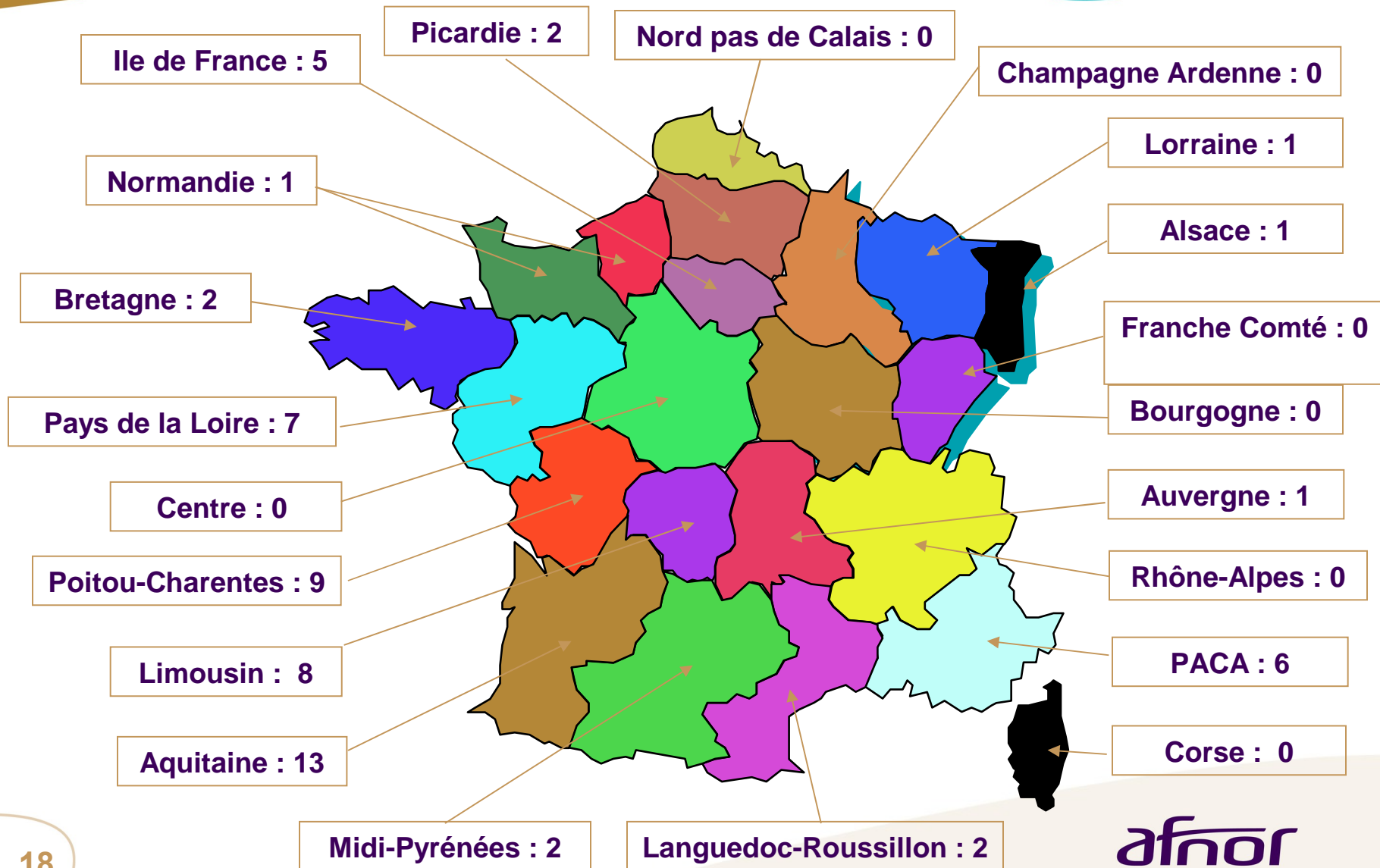
## TYPES D'HEBERGEMENT



- Hôtels, Motels, appartements hôtels
- Pension de famille, gîte d'étape
- Auberges de jeunesse, refuges de montagne
- Chambres d'hôtes
- Résidences locatives

# Ecolabel Hébergements touristiques

## Janvier 2010 : 60 certifiés





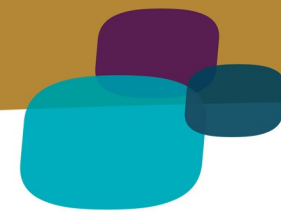
- Décision du 9 juillet 2009  
(Précédente : 14 avril 2005)
- Durée de la décision 4 ans  
(juillet 2013)
- Aujourd'hui :
  - 16 certifiés en France
  - 0 en Bretagne
  - 63 en Europe



## CHAMP D'APPLICATION



- Les services de camping comprennent :
  - la fourniture d'emplacements équipés pour accueillir des logements mobiles,
  - la fourniture de logement en location,
  - les espaces communs affectés aux services collectifs.
- Les services de camping peuvent inclure des services de restauration et de loisirs offerts par le camping en qualité de propriétaire ou de gestionnaire de ces services.



## TYPES D'HEBERGEMENT



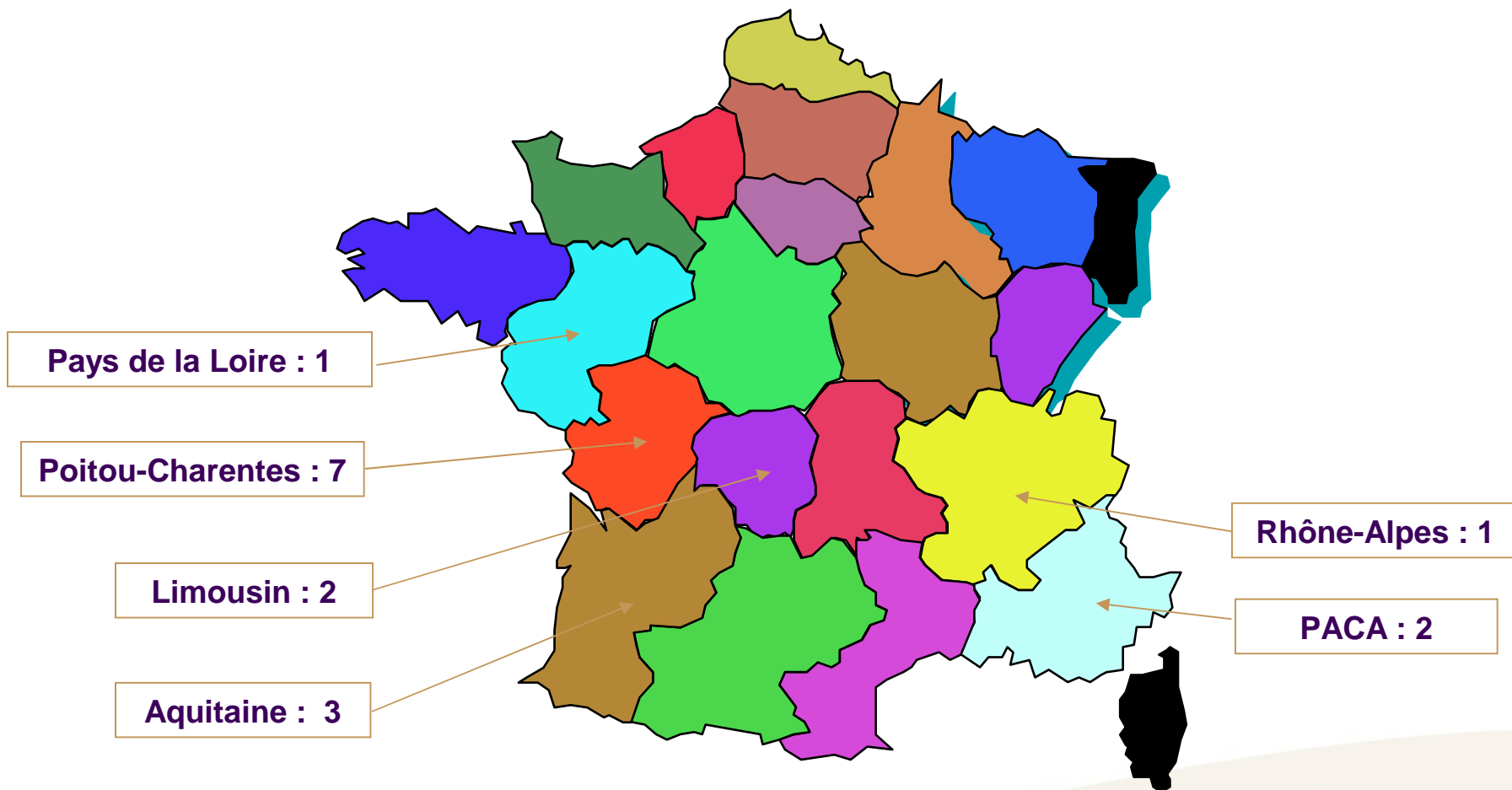
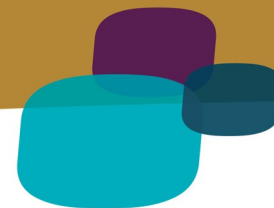
- **Logements mobiles**

Tentes, caravanes, « mobiles-homes », camping-cars.

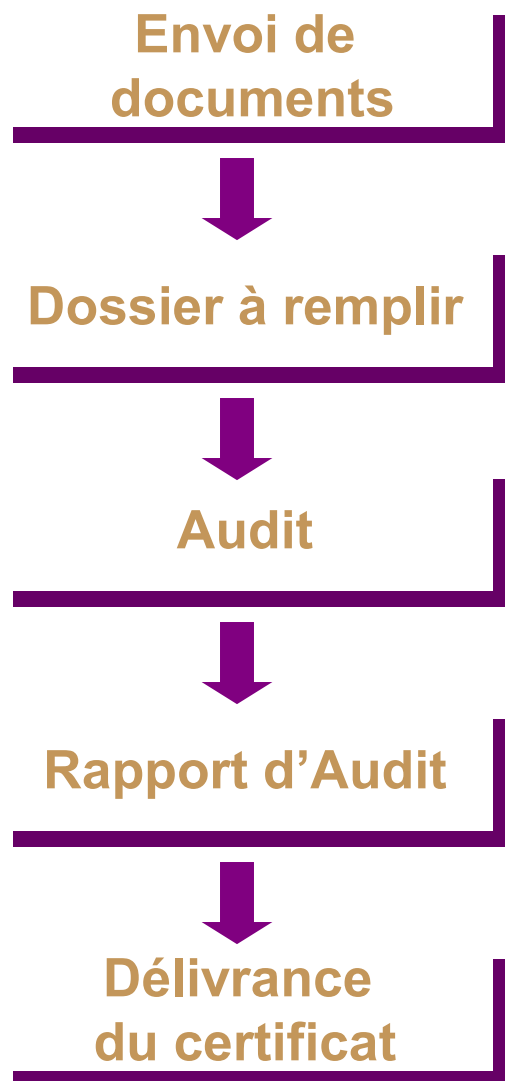
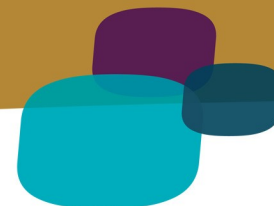
- **Installation de logement**

Bungalows, appartements, logements mobiles de location.

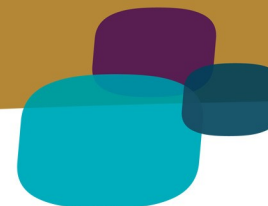
# Ecolabels Européen Camping janvier 2010 : 16 certifiés



# La certification : comment ça marche ?

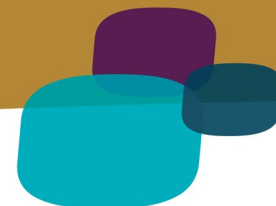


- référentiel de certification,
- check list
- tarification
  
- apport des modes de preuve de conformité aux critères
  
- Programmation dans les 2 mois,
- Réalisation sur site (1 audit tous les 2 ans)
  
- Fiches d'écart éventuelles
- Réponses à ces fiches d'écart
  
- Notification à la Commission Européenne si Ecolabel Européen
- 2° année : surveillance

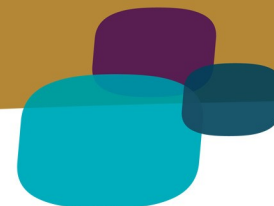


Critères obligatoires sur :	Hébergement touristique	Camping
l'énergie	10	10
l'eau	5	5
les déchets	4	4
les détergents/désinfectants	1	2
les autres services	2	2
la gestion environnementale	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>30</b>





Critères optionnels sur :	Hébergement touristique	Camping
l'énergie	20	20
l'eau	13	13
les déchets	4	5
les détergents/ désinfectants	7	8
les autres services	12	16
la gestion environnementale	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>67</b>



## CRITERES OPTIONNELS

- Un certain nombre de points est attribué à chaque critère optionnel (entre 1 et 4).
- Le nombre total doit être au minimum de 20 points.
- Ce minimum est augmenté selon la présence de services de :
  - 3 points pour le service de restauration dont le petit-déjeuner,
  - 3 points pour les espaces verts,
  - 3 points pour les installations de remise en forme ou 5 points s'il s'agit d'un espace de bien-être (Spa),
  - 4 points si présence d'hébergements pour les campings.



## GESTION

- **Formation** du personnel (fuites, détergents, déchets...),
- **Communication** en direction des clients grâce à des documents d'information (fuites, détergents, consommation d'eau...),
- **Affichage** de la politique environnementale de la structure avec son plan d'action associé,
- **Politique** d'achats spécifique (textiles, ampoules, peintures, détergents...),
- **Enregistrement annuel** des consommations d'énergie, d'eau, de déchets et de substances chimiques.



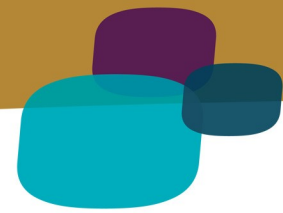
## ENERGIE

- Au moins **50% d'électricité** produite doit provenir de sources d'énergies renouvelables,
- Le rendement d'une nouvelle chaudière (générateur de chaleur) devra être de **92% à 50° et 95% à 70°C (4 étoiles)**.
- Si le chauffage et/ou la climatisation ne s'arrête pas automatiquement à l'ouverture des fenêtres, il doit y avoir une notice aisément accessible rappelant aux clients de fermer la ou les fenêtres lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche. (Les systèmes de climatisation et de chauffage individuel acquis après avoir obtenu la certification ecolabel devront être équipés d'une coupure automatique quand les fenêtres seront ouvertes).



## EAU

- **Débit d'eau** des robinets et des douches inférieur à 9 l/mn (8 l/mn en optionnel),
- Dans les sanitaires, **les clients doivent être informés** de manière adéquate sur les possibilités de contribuer aux économies d'eau,
- Traitement de toutes les **eaux résiduaires**, (élimination correcte des eaux usées : information aux clients et personnel de l'utilisation correcte des rejets aqueux pour éviter les effets néfastes sur le traitement des stations d'épuration).



## DECHETS

- **Tri des déchets** par la clientèle et le professionnel (containers spécifiques, poubelles spéciales, dispositifs adaptés...),
- **Tri des déchets dangereux,**
- **Pas de produits jetables** dans les chambres (verres, tasses, assiettes et couverts pourront être utilisés que s'ils sont fabriqués à partir de matières renouvelables et biodégradables).

# Exemples de critères optionnels



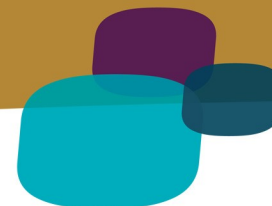
- L'énergie totale utilisée pour chauffer les chambres ou l'eau sanitaire doivent provenir de SER - 70% : 1,5 pt et 100% : 2 pts
- Réglage individuel de la température dans chaque chambre et les parties communes (1,5 point)
- Utilisation d'eau de pluie et d'eau recyclée (2 pts chaque)
- Réglage précis et rapide d'au moins 95% des robinets (1 pt)
- Attribution du label écologique communautaire, ou d'un autre label écologique national ou régional ISO de type I, à au moins 80 % (en poids) des détergents (3 points max)
- Au moins deux produits alimentaires locaux doivent être proposés à chaque repas, y compris au petit déjeuner (1,5 pt) - La consommation d'espèces protégées interdite est précisée (1,5 pt).

# Conclusion

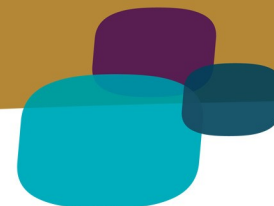


**afnor**  
CERTIFICATION





- Gain en **consommation d'électricité** par l'installation d'ampoules basse consommation d'énergie...,
- Gain en **consommation de produits** de nettoyage par un contrôle continu de la consommation...,
- Gain en **consommation d'eau** par un contrôle continu des fuites...



- **Manifestation nationale** fin 2008 pour la promotion de l'Ecolabel Hébergement touristique et des certifiés
- **Remises officielles** des certificats
- **Campagne nationale de communication** chaque année (spots TF1, M6... fin mars/début avril 2009 :  
<http://www.marque-nf.com/marquenf/video-campagne-ecolabels-2009.html>)
- **Trophée** sur la communication des écolabellisés
- Création d'un **club national des certifiés** en 2008, **régionaux** en 2009
- **Parution** dans le Guide du Routard du Tourisme Durable
- Participation à des **salons** (ECORISMO, POLLUTEC, EUROPROPRE),
- Des **sites** :
  - Européen : [www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)
  - Français : [www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

# La communication autour de l'écocolabel



Recherchez  
Rechercher  OK

[Recherche avancée](#)

- Le cycle de vie des produits
- Catégories de produits ou services certifiés
- Catégories en développement ou en révision
- Quelques chiffres
- Questions fréquentes
- Des entreprises témoignent
- Organismes partenaires

## Venez nous retrouver

**Pollutec** : stand AFNOR Groupe Hall 5 - allée R - n° 22

et **Buy and Care** : stand AFNOR Certification - Hall 5 - allée G - n° 10



## TOUT SAVOIR SUR LES ÉCOLABELS

Les écolabels distinguent des produits et des services plus respectueux de l'environnement. Leurs critères garantissent l'aptitude à l'usage des produits et services, et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. Deux écolabels sont délivrés en France : la marque NF Environnement pour le marché français et l'Eco-label européen pour le marché de l'Union européenne.

### Tout savoir sur les écolabels

L'Eco-label européen

Le label écologique Européen



La marque NF Environnement

Le label écologique Français



## LES PRODUITS ET SERVICES ÉCOLABELLISÉS

Il existe aujourd'hui **50 catégories** de produits ou services susceptibles d'être écolabellisés, **246 entreprises certifiées** pour 313 sites. [Consultez la liste des catégories](#), les caractéristiques certifiées, les entreprises dont les produits ou services sont certifiés... et trouvez l'écolabel qu'il vous faut !

## Actualités

Les Trophées du tourisme responsable

Nouveau ! le BIC Vert...

Toutes les actualités.

Ecolabels en RSS

## Agenda

Décembre 2009 : les Ecolabels au salon Pollutec

J3D : journée du développement durable en Alsace

Toutes les dates.

## Campagne

La campagne de promotion des écolabels est lancée !



écolabel européen

En savoir plus sur

[www.simplementecolabel.fr](http://www.simplementecolabel.fr)

Les labels citoyens : mais qui fait quoi ?

[JOUEZ et testez vos connaissances...](#)

## Sondage

Vous êtes

Un particulier

Un professionnel  
Votez

Un site





- **Groupe AFNOR :**

[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

[www.afnor.org](http://www.afnor.org)

- **Pour plus d'information sur les écolabels :**

[www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

<http://ec.europa.eu/ecolabel>



### → 1<sup>ère</sup> année :

#### — Frais d'admission :

- TPE : 200€
- PME : 600 €
- Autres : 1200 €

#### — Audit sur site :

- 600 €HT : Campings < 100 emplacements
- 800 €HT : Campings de 101 à 199 emplacements
- 1200 €HT : Campings de 200 à 300 emplacements
- 1500 €HT : Campings > 300 emplacements

#### — Droit d'usage :

- TPE : 200€
- PME
  - < 130 emplacements : 500 €
  - ≥ 130 emplacements : 750 €

→ 2<sup>ème</sup> année : droit d'usage + Contrôle documentaire 200€ max

→ 3<sup>ème</sup> année : Audit + droit d'usage



### → 1<sup>ère</sup> année :

#### • Frais d'admission :

- TPE : 200 €
- PME : 600 €
- Autres : 1200 €

#### • Audit sur site :

- 600 € : Moins de 30 chambres
- 800 € : Entre 30 et 99 chambres
- 1200 € : Entre 100 et 200 chambres
- 1500 € : Supérieur à 200 chambres

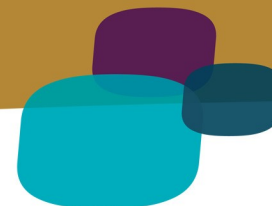
#### • Droit d'usage :

- TPE : 200€
- PME
  - < 50 chambres : 500 €
  - ≥ 50 chambres : 750 €

→ 2<sup>ème</sup> année : droit d'usage + Contrôle documentaire 200€ max

→ 3<sup>ème</sup> année : Audit + droit d'usage

Merci de votre attention...



**Élisabeth FERRO-VALLÉ**

AFNOR Groupe

☎ : 02 40 44 44 07

📞 : 06 74 54 57 87

**[elisabeth.ferrovalle@afnor.org](mailto:elisabeth.ferrovalle@afnor.org)**

**[www.afnor.org](http://www.afnor.org)**

